



KPMG SA
35 avenue du 20ème Corps
Immeuble Quai Ouest
54005 Nancy



BATT AUDIT S.A.S.
58 boulevard d'Austrasie
54000 Nancy

EQUASENS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

EQUASENS

5 Allée de Saint-Cloud 54600 VILLERS-LES-NANCY

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

BATT AUDIT S.A.S.
Société de commissariat aux comptes
Siège social :
58 boulevard d'Austrasie
54000 Nancy
SIREN 414 570 622 RCS Nancy



KPMG SA
35 avenue du 20ème Corps
Immeuble Quai Ouest
54005 Nancy



BATT AUDIT S.A.S.
58 boulevard d'Austrasie
54000 Nancy

EQUASENS

5 Allée de Saint-Cloud 54600 VILLERS-LES-NANCY

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société EQUASENS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EQUASENS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014, à l'exception, pour KPMG S.A., d'un service qui n'affecte pas son jugement professionnel, l'expression de son opinion et l'exercice de sa mission.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance le point clé de l'audit relatif aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, a été le plus important pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation

Risques identifiés

Les titres de participation de la société EQUASENS représentent une valeur nette comptable de 106 751 K€ (soit 35% du total bilan). Comme indiqué dans la note 2 de l'annexe aux comptes sociaux, ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition hors frais accessoires et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité.

Comme détaillé dans la note 2.2 de l'annexe aux comptes sociaux, la valeur d'utilité est appréciée à chaque exercice par référence à la juste valeur des capitaux propres, évaluée à partir des flux de trésorerie actualisés tenant compte des perspectives de chaque filiale ou groupe de filiales, et de l'endettement net.

L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres, fondée notamment sur des prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés, nécessite l'utilisation d'hypothèses et d'estimations et requiert l'exercice du jugement de la direction.

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments et notamment à la probabilité de réalisation des prévisions, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de la valeur d'utilité des titres déterminée par la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode et des hypothèses d'évaluation. A cet effet, nos travaux ont consisté à :

- obtenir les prévisions de flux de trésorerie des entités ou groupes d'entités concernés, établies par la Direction de la société ;
- apprécier la cohérence des hypothèses retenues, et plus précisément le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie et leur cohérence avec les budgets établis par la Direction de la société, la cohérence du taux d'actualisation appliqué aux flux de

trésorerie estimés et du taux de croissance à l'infini retenu pour les flux projetés avec les analyses de marché et les consensus établis par les principaux acteurs ;

- apprécier le calcul arithmétique de la valeur d'utilité à partir des flux de trésorerie actualisés et de l'endettement net ;
- apprécier le caractère approprié des informations présentées dans les notes 2 et 15.5 de l'annexe aux comptes sociaux.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels, et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L. 22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société EQUASENS par l'assemblée générale du 29 juin 2023 pour KPMG S.A. et du 30 mai 2002 pour Batt Audit.

Au 31 décembre 2023, KPMG S.A. était dans la 1^{ère} année de sa mission et BATT Audit dans la 22^{ème} année sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes,

Nancy, le 29 avril 2024

KPMG S.A.

Batt Audit

*Bertrand Roussel
Associé*

Jehanne Garrait

18.1.5. Comptes sociaux d'EQUASENS

18.1.5.1. Bilan

Bilan Actif - En K€	Notes	31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles	1.4 / 1.5	31 059	5 795	25 265	24 577
Immobilisations corporelles	1.4 / 1.5	30 882	12 930	17 953	13 073
Immobilisations financières	2.3 / 2.4	110 382	3 740	106 642	91 082
Total		172 324	22 465	149 859	128 732
Actif circulant					
Stocks et en-cours	3.1 / 3.2	1 104	52	1 052	1 604
Clients et comptes rattachés	4.1	21 152	324	20 828	16 561
Autres créances	4.1	12 910	0	12 910	13 462
Valeurs mobilières de placement	6.1	104 863	1 283	103 580	88 609
Disponibilités	6.1	14 037	0	14 037	6 127
Total		154 065	1 659	152 406	126 363
Charges constatées d'avance	4.1	1 343	0	1 343	1 315
Écarts de conversion actif		0	0	0	0
TOTAL ACTIF		327 732	24 124	303 608	256 410

Bilan Passif - En K€	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Capitaux propres			
Capital	7	3 035	3 035
Réserves et report à nouveau		111 995	95 004
Subventions d'investissement		128	160
Résultat de l'exercice		40 712	34 235
Total		155 870	132 434
Provisions pour risques et charges	8	6 970	5 527
Dettes			
Emprunts et dettes financières	9.1	111 319	93 245
Fournisseurs et comptes rattachés	9.1	5 907	6 680
Autres dettes	9.1	20 825	16 170
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		259	567
Total		138 310	116 662
Produits constatés d'avance	9.1/3	2 458	1 787
TOTAL PASSIF		303 608	256 410



18.1.5.2. Compte de résultat

En K€	Notes	2023	2022
Produits d'exploitation			
Chiffre d'affaires net	10	114 556	112 709
Subventions d'exploitation	11	56	5
Productions immobilisées	11	0	0
Reprises sur provisions et amortissements	11	685	1 034
Transferts de charges	11	5 159	3 730
Autres produits d'exploitation	11	3 060	2 586
Total		123 516	120 064
Charges d'exploitation			
Achats consommés		22 750	23 664
Achats et charges externes		20 108	20 021
Impôts et taxes		1 967	2 005
Charges de personnel	12.1	50 261	46 488
Dotations aux amortissements		2 056	2 187
Dotations aux provisions		2 221	690
Autres charges d'exploitation		106	104
Total		99 469	95 159
Résultat d'exploitation		24 047	24 905
Produits financiers courants		25 852	18 823
Charges financières courantes		5 077	2 151
Résultat financier		20 775	16 672
Résultat courant		44 822	41 577
Produits exceptionnels	13	3 584	413
Charges exceptionnelles	13	1 908	1 697
Résultat exceptionnel		1 676	- 1 284
Impôt sur les résultats	14.1	2 927	3 284
Participation des salariés		2 859	2 775
Résultat net		40 712	34 235

18.1.5.3. Tableau de variations des capitaux propres

En K€	Valeur au 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2023
Capital	3 035	0	0	3 035
Prime d'émission	13 207	0	0	13 207
Prime de fusion	9	0	0	9
Réserves légales	309	0	0	309
Autres réserves	6 502	0	0	6 502
Résultat	34 235	40 712	34 235	40 712
<i>Dividendes</i>	<i>0</i>	<i>17 288</i>	<i>17 288</i>	<i>0</i>
Report à nouveau	74 577	16 947	0	91 524
Subventions équipement	246	0	0	246
Subventions équipement crédit	-86	0	32	-118
Amortissements dérogatoires	400	44	0	444
TOTAL	132 434	74 991	51 555	155 870



18.1.5.4. Notes annexes aux comptes sociaux

Total du bilan avant répartition : 303 608 K€. Résultat net : 40 712 K€.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des Comptes Annuels qui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 29 mars 2024.

Faits caractéristiques :

- Variations de périmètres :
 - Acquisition par EQUASENS de PRATILOG ;
 - Acquisition par EQUASENS de SPEECH2SENSE ;
 - Acquisition par EQUASENS d'ATOOPHARM ;
 - Acquisition par EQUASENS des actions des minoritaires de NOVIA TEK ;
 - Création d'EQUASENS GERMANY, filiale à 94,12% d'EQUASENS ;
 - Acquisition par EQUASENS GERMANY de APOTHEKEN DATENVERARBEITUNG (ADV) et de sa filiale OPTIPHARM PLUS. APOTHEKEN DATENVERARBEITUNG (ADV) devient PHARMAGEST GERMANY.
- Transferts inter-divisions :
 - Transfert par MALTA INFORMATIQUE à EQUASENS des actions de INTERNATIONAL CROSS TALK ;
 - Transfert par EQUASENS à MALTA INFORMATIQUE des actions de CAREMEDS ;
 - Transfert par CAREMEDS à EQUASENS des actions de I-MEDS ;
 - Transfert par KAPELSE à EQUASENS des actions de NOVIA TEK portant la participation d'EQUASENS à 99,96% ;
 - Transfert par NOVIA TEK à EQUASENS des actions de NOVIA SEARCH ;
 - Transfert par EQUASENS à PROKOV EDITIONS des actions de PRATILOG.

Règles et méthodes comptables :

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le PCG 2014 (Plan Comptable Général) adopté par l'Autorité des Normes Comptables, l'ANC, le 5 juin 2014 et approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014, modifié par le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

NOTE 1. - Immobilisations incorporelles et corporelles

1.1. Évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

EQUASENS n'active pas, dans ses comptes sociaux, les frais de Recherche et Développement selon l'option prévue par l'article R. 123-186 du Code de commerce et l'article 311-2.2 du PCG (Plan Comptable Général). Elle a donc opté pour la comptabilisation en charges de ces frais.

Le total des frais concernant les équipes de développement, y compris les tests, la maintenance et la formation, représente 8 250 K€ pour l'exercice 2023, dont 450 K€ de sous-traitance.



1.2. Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

Ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels acquis : 1 à 5 ans ;
- Constructions : 15 à 30 ans ;
- Agencements et aménagements des constructions : 8 à 30 ans ;
- Installations techniques, matériels et outillages : 5 ans ;
- Installations générales : 5 à 10 ans ;
- Matériels de transport : 1 à 5 ans ;
- Matériels et mobiliers de bureau et informatiques : 3 à 10 ans.

1.3. Évaluation des actifs non amortissables

Lors de l’identification d’un indice de perte de valeur, et au moins une fois par an, la valeur recouvrable de l’actif est estimée.

La valeur recouvrable des fonds de commerce et autres éléments incorporels de même nature est estimée sur la base des DCF (Discounted Cash-Flow) futurs sur chaque branche d’activité. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

1.4. Mouvements de l'exercice

Valeurs brutes - En K€	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Immobilisations incorporelles	30 016	1 193	150	31 059
Immobilisations corporelles	24 581	7 568	1 267	30 882
Terrains	423	0	0	423
Agencement des constructions	14 320	1 174	0	15 494
Matériel et outillage	86	10	0	96
Installations générales	531	84	0	616
Matériel de transport	216		0	216
Matériel et mobilier de bureau	8 543	911	129	9 326
Immobilisations en cours	411	5 389	1 138	4 662
Autres immobilisations corporelles	49	0	0	49
Total des immobilisations incorporelles et corporelles	54 597	8 761	1 417	61 941

Le fonds commercial (hors droits au bail) s'établit à 20 152 K€ et comprend :

- Les éléments achetés : 5 464 K€
- Les éléments reçus en apport : 1 818 K€
- Les éléments réévalués : 0 K€
- Le mali de confusion : 12 869 K€

1.5. Amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles

Amortissements et provisions - En K€	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Amortissements sur immobilisations incorporelles	5 419	506	150	5 774
Provisions sur immobilisations incorporelles	21	0	0	21
Total amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles	5 440	506	150	5 795
Amortissements sur immobilisations corporelles :				
• Agencement des constructions	3 953	711	0	4 663
• Matériel et outillage	54	21	0	76
• Installations générales	482	17	0	499
• Matériel de transport	172	27	0	200
• Matériel et mobilier de bureau	6 848	773	129	7 492
Total amortissements et provisions sur immobilisations corporelles	11 509	1 550	129	12 930
Total amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	16 948	2 056	279	18 725

NOTE 2. - Immobilisations financières

2.1. Évaluation des immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat et les frais accessoires.

2.2. Dépréciation des immobilisations financières

Les titres de participation ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation en fin d'exercice.

La valeur d'utilité des titres de participation est appréciée par référence à la juste valeur des capitaux propres, évaluée à partir des flux de trésorerie actualisés tenant compte des perspectives de chaque filiale ou groupe de filiales, et de l'endettement net.

Si la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.3. Les mouvements de l'exercice

Valeurs brutes - En K€	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Titres de participation (détail ci-après)	93 874	14 091	1 214	106 751
Créances sur participations	363	2 920	0	3 283
Dépôts et cautionnements	334	13	0	347
Total immobilisations financières	94 571	17 024	1 214	110 382

Détail des titres de participation directe :

Sociétés - En K€	Montant brut des titres	Pourcentage de détention
ASCA INFORMATIQUE	16 238	100,00%
ATOOPHARM	4 742	100,00%
BGM INFORMATIQUE	1 778	89,97%
DISPAY	1 000	100,00%
EHLS	4 690	100,00%
EMBLEEMA	2 650	13,89%
EQUASENS GERMANY	24	94,12%
HDM	30	100,00%
HEALTHLEASE	1 407	100,00%
I-MEDS	1 125	100,00%
INTERNATIONAL CROSS TALK	6 019	100,00%
KAPELSE	2 160	75,00%
MALTA INFORMATIQUE	186	100,00%
MULTIMEDS	1 678	100,00%
NANCEO	700	70,00%
NOVIA SEARCH	38	100,00%
NOVIATEK	250	99,96%
PHARMAGEST ITALIA	23 824	100,00%
PHARMAGEST LUXEMBOURG	3 490	100,00%
PHARMATHEK	7 140	49,00%
PROKOV EDITIONS	25 114	100,00%
SPEECH2SENSE	2 470	100,00%
TOTAL	106 751	

Pour plus d'informations sur les titres de participation et les filiales du Groupe EQUASENS, se référer au tableau des filiales et participation en Note 15.5 des comptes sociaux.



2.4. Amortissements et provisions sur titres et autres immobilisations financières

Amortissements et provisions - En K€	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Amortissements immobilisations financières	0	0	0	0
Provisions immobilisations financières	3 490	250	0	3 740
Total amortissements et provisions sur immobilisations financières	3 490	250	0	3 740

Les tests de dépréciation ont amené à constater une dépréciation sur les titres de NOVIA TEK pour un montant de 250 K€.

NOTE 3. - Stocks de marchandises

3.1. Évaluation des stocks

À chaque fin de période, un inventaire physique du stock de marchandises est effectué et contrôlé par rapport à l'inventaire permanent :

- le stock de matériels sérialisés est évalué selon le principe du coût individuel ;
- le stock de matériels réparables non sérialisés de faible valeur est valorisé au coût unitaire moyen pondéré.

En K€	31/12/2023			31/12/2022
	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Montant net
Matériels sérialisés	1 024	52	972	1497
Matériels non sérialisés	80	0	80	107
Matières premières	0	0	0	0
TOTAL	1 104	52	1 052	1 604

3.2. Dépréciation des stocks

Les matériels sérialisés font l'objet d'une dépréciation dès lors que le matériel a plus de six mois d'ancienneté par rapport à sa date d'acquisition par la société EQUASENS.

Les matériels réparables non sérialisés sont dépréciés en fonction des délais de rotation du stock.

En K€	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Provisions sur stocks	39	19	6	52

NOTE 4. - Créances d'exploitation

4.1. Évaluation des créances d'exploitation

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

En K€	31/12/2023			31/12/2022
	Montant brut	À - 1 an	À + 1 an	Montant brut
Clients et comptes rattachés	21 152	21 152	0	16 805
Autres créances	12 910	12 910	0	13 462
Charges constatées d'avance	1 343	1 343	0	1 315

4.2. Dépréciation des créances d'exploitation

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Toutes les créances ont fait l'objet d'une étude individualisée, elles sont provisionnées selon l'évaluation d'un risque de non-recouvrement individuel avéré en association avec les règles suivantes :

- Créances entre 180 et 360 jours : Provision de 50%
- Créances > 360 jours : Provision de 100%.

En K€	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Provisions sur créances	244	214	133	325

Il est précisé que toute créance faisant l'objet d'une procédure collective et/ou d'une procédure au fond fait l'objet d'une dépréciation à 100%.

NOTE 5. - Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan

Produits à recevoir - En K€	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations financières	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	198	88
Clients et comptes rattachés	3 240	2 135
Autres créances	653	239
Disponibilités	0	0

NOTE 6. - Valeurs mobilières de placement et disponibilités

6.1. Tableau des valeurs mobilières de placement et des disponibilités

Valeurs brutes - En K€	31/12/2023	31/12/2022
Actions propres - Contrat de liquidité ⁽¹⁾⁽²⁾	211	223
Actions propres - Programme de rachats d'actions ⁽¹⁾⁽²⁾	6 635	6 635
Actions propres - Plan de stock-options ⁽¹⁾⁽²⁾	3 168	3 168
Placements financiers ⁽³⁾	94 849	79 374
Sous-total VMP	104 863	89 399
Disponibilités	14 037	6 127
TOTAL	118 900	95 527

⁽¹⁾ Évaluation faite au prix moyen pondéré.

⁽²⁾ Au titre de 2023, une dépréciation a été constatée pour un montant total de 1 283 K€.

⁽³⁾ Contrats de capitalisation composés de fonds euros et UC et autres placements de produits structurés et comptes à terme.

6.2. Actions propres

Au 31/12/2023, ce poste comporte un total de 142 890 actions propres dont :

- 45 000 actions propres détenues dans le cadre du plan de stock-options mis en place par le Conseil d'Administration du 4 décembre 2020 ;
- 97 890 détenues dans le cadre du contrat de liquidité géré par la société GILBERT DUPONT et des contrats de rachat d'actions autorisés par l'Assemblée Générale.

6.3. Contrat de liquidité

Les mouvements concernant le contrat de liquidité, détenu à 100% par EQUASENS, ont été pour l'année 2023 les suivants :

- Achats : 71 281 actions au prix moyen de 72,43 € ;
- Ventes : 70 819 actions au prix moyen de 73,07 €.



6.4. Placements financiers

Le total des placements s’établit à 94 849 K€ répartis en deux poches distinctes qui respectent notre objectif de préservation du capital par souscription de véhicules de placement à capital garanti :

- Contrats de capitalisation de 57 950 K€ (60% en unités de comptes – sous-jacents produits structurés – et 40% en fonds euros) ;
- Autres valeurs mobilières de placement pour 38 899 K€ composés à 72% de produits structurés et 28% de comptes à terme.

NOTE 7. - Capital Social

	Nombre	Valeur nominale en €
Titres début d’exercice	15 174 125	0,20
Titres émis	0	/
Titres remboursés ou annulés	0	/
Titres fin d’exercice	15 174 125	0,20

Une action est égale à un droit de vote.

NOTE 8. - Provisions pour risques et charges

En K€	Valeur au 31/12/2022	Dotation	Reprise provision utilisée	Variation périmètre / Autre	Valeur au 31/12/2023
Provisions pour litiges	246	153	0	0	399
Provisions pour risques	684	755	546	0	893
Provisions pour I.D.R.	4 597	1 080	0	0	5 677
Provisions pour perte de change	0	0	0	0	0
TOTAL	5 527	1 988	546	0	6 970
Provisions d’exploitation	5 527	1 988	546	0	6 970
Provisions financières	0	0	0	0	0
Provisions exceptionnelles	0	0	0	0	0

8.1. Provisions pour risques

Les provisions pour risques sont constituées principalement de :

- Provisions liées aux contrats de maintenance spécifique des matériels à l’activité Pharmacie pour 416 K€ ;
- Provisions liées à la commercialisation des licences id. pour lesquelles la maintenance des logiciels est gratuite jusqu’à 30 mois. Elle correspond au coût de l’assistance logicielle sur cette période soit 477 K€.

Passifs

À la connaissance d'EQUASENS, il n'existe à ce jour aucun litige ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans le passé récent, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine.

Aspects environnementaux

L'activité principale de la société EQUASENS est l'édition de logiciels. Compte tenu de cette activité, EQUASENS n'exploite aucune installation classée à risques et n'a pas d'impact environnemental spécifique. Elle n'est donc pas concernée de façon significative par les risques environnementaux dans la mesure où elle recycle auprès de sa filiale EHLS l'ensemble des matériels repris.

L'analyse des risques industriels et environnementaux auxquels le Groupe EQUASENS serait exposé se trouve dans la Rubrique 21.2.1 – Section 2.2 du présent Document d'Enregistrement Universel.



8.2. Provisions pour départ en retraite

La provision pour indemnité de départ en retraite s'élève à 5 677 K€. Elle est déterminée selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière et compte tenu des hypothèses suivantes :

- Départ volontaire du salarié (application des charges sociales patronales) ;
 - Âge de départ à la retraite : 60 - 67 ans ;
 - Turn-over : selon les tranches d'âge ;
 - Progression des salaires : 2,50% ;
 - Prise en compte d'un aléa viager ;
 - Taux d'actualisation : 3,70% ;
- Le calcul est anticipé et réalisé avant la date de clôture. Le taux pris en compte est celui en vigueur au moment du calcul, défini par référence au taux d'émission des obligations, en euros, du secteur privé de grande qualité (sous-entendu d'entreprises cotées AA et AAA) avec une maturité des engagements à 10 ans.

EQUASENS a décidé en 2003 d'externaliser partiellement son risque concernant les indemnités de départ en retraite. Le montant de la provision représente le solde du risque (engagement brut diminué des actifs de couverture qui s'élèvent à 493 K€ au 31/12/2023).

Les tests de variation et de sensibilité se trouvent dans la Rubrique 18.1.6.6 – Note 12.1 du présent Document d'Enregistrement Universel.

Stock-options

La société EQUASENS ne constate pas de provision pour stock-options. En effet, les actions auto-détenues autres que celles dédiées au contrat d'animation couvrent les besoins résiduels des plans en cours. Le prix d'achat unitaire moyen pondéré demeurant inférieur au prix d'exercice pondéré des levées d'options. De ce fait, la société EQUASENS estime raisonnablement ne pas avoir à constater de provision à ce titre. Pour plus d'informations, se référer à la Rubrique 18.1.6.6 – Note 9.3 des comptes consolidés du présent Document d'Enregistrement Universel.

NOTE 9. - Dettes

9.1. Tableau de l'état des dettes

En K€	31/12/2023				31/12/2022
	Montant brut	À - 1 an	À + 1 an	À + 5 ans	Montant brut
Établissements de crédit ⁽¹⁾	6	6	0	0	3
Dettes financières diverses	48 533	15 012	33 521	0	45 303
Avances et acomptes, avoirs	719	719	0	0	567
Dettes fournisseurs	5 907	5 907	0	0	6 680
Dettes fiscales et sociales	16 678	16 678	0	0	16 059
Groupe et associés ⁽²⁾	62 781	62 781	0	0	47 939
Autres dettes	3 687	3 687	0	0	112
Produits constatés d'avance	2 458	2 458	0	0	1 787
TOTAL	140 769	107 248	33 521	0	118 450

⁽¹⁾ Montant des comptes bancaires créditeurs.

⁽²⁾ Centralisation des soldes bancaires des filiales (cash-pool).

EQUASENS n'a aucune dette représentée par des effets de commerce.

9.2. Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Charges à payer - En K€	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts et dettes établissements de crédit	6	3
Emprunts et dettes financières diverses	2	2
Fournisseurs	2 041	1 903
Dettes fiscales et sociales	12 465	11 660
Autres dettes	1 631	115



9.3. Produits constatés d'avance

Cette rubrique ne contient que des produits constatés d'avance liés à l'exploitation normale de l'entreprise. Ils portent essentiellement sur les formations facturées aux clients au 31 décembre 2023 mais non encore dispensées intégralement à cette date. Leur montant est passé de 1 787 K€ en 2022 à 2 458 K€ en 2023, dont 2 204 K€ relatifs à la quote part des 6 années de maintenance incluses dans la prestation Ségur.

NOTE 10. - Chiffre d'Affaires

Ventilation du chiffre d'affaires - En K€	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de configurations et de matériels	58 962	62 252
Prestations de maintenance évolutive et formations	36 419	34 855
Nouvelles solutions logicielles et abonnements	16 488	12 967
Autres prestations (dont intermédiation)	2 686	2 635
TOTAL	114 556	112 709
Chiffre d'affaires réalisé en France	112 886	110 046
Exportations et livraisons intracommunautaires	1 669	2 662

NOTE 11. - Autres produits d'exploitation

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Subventions	56	5
Productions immobilisées	0	0
Reprises sur amortissements et provisions	685	1 034
Transferts de charges ⁽¹⁾	5 159	3 730
Autres produits	3 060	2 586
TOTAL	8 960	7 355

⁽¹⁾ Dont, au titre de 2023, 4 298 K€ de refacturation de frais de personnel et de prestations de services aux autres sociétés des Groupes WELCOOP et EQUASENS.

NOTE 12. - Charges de personnel

12.1. Répartition des charges de personnel

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Salaires et traitements	34 028	31 255
Charges sociales	14 872	13 638
Autres charges de personnel	1 360	1 595
TOTAL	50 261	46 488

12.2. Rémunération des dirigeants

Les rémunérations brutes perçues au cours de l'année 2023 par les membres des organes d'administration (Directeur Général) se sont élevées à 277 K€. Les sommes perçues incluent EQUASENS et les sociétés contrôlées.

Il n'y a pas d'engagement en matière de pensions en dehors de ceux comptabilisés. Le montant versé au titre de l'article 83 (CGI) pour les dirigeants s'est élevé à 20 K€.

Aucune avance ni aucun crédit n'a été accordé aux membres des organes de direction par EQUASENS et les sociétés contrôlées.

12.3. Effectifs

Effectifs physiques au 31/12/2023	Personnel salarié	Personnel mis à disposition ⁽¹⁾
Cadres	372	0
Agents de Maîtrise / Techniciens Supérieurs	24	0
Employés	413	0
TOTAL	809	0

⁽¹⁾ La mise à disposition de personnel est au profit d'EQUASENS.

NOTE 13. - Résultats exceptionnels

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels	3 584	413
Sur opérations de gestion	39	0
Valeurs nettes des cessions	3 513	181
Dotations de provisions	0	0
Autres produits exceptionnels	32	232
Charges exceptionnelles	1 908	1 697
Sur opérations de gestion	3	1
Valeurs nettes des cessions	1 642	1 409
Dotations de provisions	44	81
Autres charges exceptionnelles	219	206

NOTE 14. - Impôts

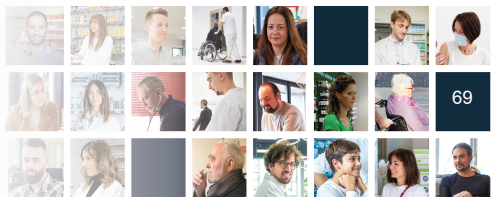
14.1. Ventilation de l'impôt sur les sociétés d'EQUASENS

En K€	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant	44 822	-3 540	41 282
Résultat exceptionnel	1 676	-49	1 627
Participation salariés	-2 859	714	-2 145
Crédit d'impôt	0	21	21
Contribution sociale	0	-73	-73
Contribution sur dividendes	0	0	0
Régularisation IS N-1	0	0	0
Intégration fiscale	0	0	0
Résultat comptable	43 639	-2 927	40 712

14.2. Incidence des évaluations fiscales dérogatoires (en K€)

Résultat de l'exercice	40 712
Impôts sur les résultats	2 927
Résultat avant impôts	43 639
Variation des provisions réglementées ⁽¹⁾	-44
Résultat avant impôts, hors évaluations fiscales dérogatoires	43 595

⁽¹⁾ Amortissement dérogatoire sur frais d'acquisitions.



14.3. Accroissements et allègements de la dette future d’impôts

En K€	31/12/2022		Variations		31/12/2023	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Provisions non déductibles l’année de leur comptabilisation	0	2 943	2 943	3 009	0	3 009
Participation des salariés	0	2 788	2 788	2 854	0	2 854
Contribution Sociale de Solidarité	0	155	155	155	0	155
Provisions non déductibles	0	0	0	0	0	0
Provisions pour indemnité de départ en retraite	0	4 597	0	1 080	0	5 677
TOTAL	0	7 540	2 943	4 089	0	8 686

En K€	Montant	Impôts
Accroissements :		
Provisions réglementées	128	32
Subventions à réintégrer au résultat	0	0
Allègements :		
Provisions non déductibles l’année de leur comptabilisation	3 009	752
Provisions pour indemnité de départ en retraite	5 677	1 419
Total des déficits d’exploitation reportables	0	0
Total des amortissements différés	0	0
Total des moins-values à long terme	0	0

NOTE 15. - Autres informations

15.1. Identité de la société mère consolidant les comptes d'EQUASENS

LA COOPERATIVE WELCOOP – 5 allée de Saint Cloud – 54600 VILLERS-LÈS-NANCY (SIREN : 754 801 348).

15.2. Éléments concernant les entreprises liées

Il n'existe pas de transactions avec des parties liées (autres que les filiales détenues en totalité) présentant une importance significative et qui n'auraient pas été conclues à des conditions normales de marché.

EQUASENS et ses filiales ne pratiquent pas l'escompte de leurs créances commerciales.

15.3. Engagements hors bilan

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Cautions de contre-garantie sur marchés	0	0
Créances cédées non échues	0	0
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles	0	0
Avals, cautions et garanties données	0	0
Autres engagements donnés (TTC)	7 171	7 010
TOTAL	7 171	7 010

Les engagements financiers hors bilan ne concernent pas les dirigeants, les sociétés filiales, les sociétés dans lesquelles EQUASENS détient une participation et les autres entreprises liées.

Obligations contractuelles - En K€	Total TTC	Paielements dus par période		
		À - 1 an	De 1 à 5 ans	À + 5 ans
Dettes à long terme	0	0	0	0
Crédit-bail	0	0	0	0
Contrats de location simple	2 787	1 291	1 496	0
Contrats de location immobilière	4 384	917	3 048	419
Autres obligations à long terme	0	0	0	0
TOTAL	7 171	2 208	4 544	419

Autres engagements commerciaux - En K€	Total TTC	Montant des engagements par période		
		À - 1 an	De 1 à 5 ans	À + 5 ans
Lignes de crédit	Néant			
Lettres de crédit	Néant			
Garanties	Néant			
Obligations de rachat	Néant			
Autres engagements commerciaux	Néant			
TOTAL	Néant			

À la connaissance d'EQUASENS, il n'existe pas à la date d'arrêté des comptes au 31 décembre 2023 d'engagements hors bilan significatifs autres que ceux décrits ci-dessus.

15.4. Événements postérieurs à la clôture

- Prise de participation majoritaire à hauteur de 70% par EQUASENS au capital de DIGIPHARMACIE (02 janvier 2024).
- Transmission Universelle de Patrimoine de la société NOVIA SEARCH à la société EQUASENS.
- Après la cession de ses actifs R&D à la société EQUASENS, la société NOVIA TEK fait l'objet d'une mise en liquidation volontaire en date du 04 janvier 2024. La clôture de la liquidation a été prononcée par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 mars 2024.
- Dans le cadre d'un contrôle fiscal débuté en avril 2023 et portant sur les périodes 2020 et 2021, une notification de redressement a été reçue en mars 2024. La société EQUASENS conteste les motifs de redressement avancés et est, avec ses conseillers fiscaux, confiant quant à un dénouement favorable de ce litige pour lequel elle estime n'avoir aucune sortie de ressource à envisager.

15.5. Tableau des filiales et participations

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS									
Sociétés - En K€	Capital	Capitaux propres (autres que le capital et hors résultat de l'exercice)	Quote-part détenue du capital en pourcentage	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
1° Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication									
A. Filiales (50 % au moins du capital détenu par la société)									
ASCA INFORMATIQUE 16 rue des quilles 77700 CHESSY	20	1 489	100,00%	16 238			26 800	6 374	5 000
ATOOPHARM 4 rue Ernest Renan 76800 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	88	1 322	100,00%	4 742			2 426	979	
BGM INFORMATIQUE 5 allée de Saint Cloud 54600 VILLERS-LÈS-NANCY	120	40	89,97%	1 778			2 488	425	720
DISPAY 5 allée de Saint Cloud 54600 VILLERS-LÈS-NANCY	1 000		100,00%	1 000	39			- 656	
EHLS 5 allée de Saint Cloud 54600 VILLERS-LÈS-NANCY	144	4 847	100,00%	4 690			31 344	687	1 000
EQUASENS GERMANY Weißensteinstraße 109 46149 OBERHAUSEN (Allemagne)	25	524	94,12%	24	2 920			-1	
HDM 33 Edith Cavell Street PORT LOUIS (Ile Maurice)	30	95	100,00%	30			347	30	70
HEALTHLEASE 5 allée de Saint Cloud 54600 VILLERS-LÈS-NANCY	1 000	829	100,00%	1 407			51 363	2 184	2 000
I-MEDS Gewerbering-Süd 2, 97359 SCHWARZACH AM MAIN (Allemagne)	25	566	100,00%	1 125			1 926	112	
INTERNATIONAL CROSS TALK Allée Alan Turing 63170 AUBIÈRE	300	2 070	100,00%	6 019			3 272	400	
KAPELSE 5 allée de Saint Cloud 54600 VILLERS-LÈS-NANCY	1 000	21 676	75,00%	2 160			16 512	6 825	1 500
MALTA INFORMATIQUE 9 rue de Montgolfier 33700 MERIGNAC	200	17 961	100,00%	186			13 651	7 646	6 019
MULTIMEDS 1C Quinsboro Rd, BRAY, Co. Wicklow (Irlande)		654	100,00%	1 678			1 729	503	400
NANCEO 100 Rue Martre 92110 CLICHY	1 000	905	70,00%	700	1 045		26 126	88	

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS									
Sociétés - En K€	Capital	Capitaux propres (autres que le capital et hors résultat de l'exercice)	Quote-part détenue du capital en pourcentage	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
1° Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication									
NOVIA SEARCH 5 allée de Saint Cloud 54600 VILLERS-LÈS-NANCY	33	100	100,00%	38	75			- 6	
NOVIATEK 51, Op Zaemer L-4959 BASCHARAGE (Luxembourg)	250	- 659	99,96%					417	
PHARMAGEST ITALIA Via Pompeo Magno, 3/A, 00192 ROME (Italie)	1 000	13 625	100,00%	23 824			11 097	495	
PHARMAGEST LUXEMBOURG 51, Op Zaemer L-4959 BASCHARAGE (Luxembourg)	39	974	100,00%		2 166		17	- 207	
PROKOV EDITIONS 98 bis rue Saint Nicolas 54000 NANCY	500	56	100,00%	25 114			5 339	2 212	3 800
SPEECH2SENSE Haute rive 59553 CUINCY	10	- 187	100,00%	2 470	137		4	- 120	
B. Participation (10 à 50 % du capital détenu par la société)									
EMBLEEMA 16 Pearl St, Ste 110, Metuchen, NEW JERSEY 08840-1847 (États-Unis d'Amérique)		- 2 948	13,89%	2 650	363		4 255	675	
PHARMATHEK 43 via Enrico Fermi 37136 VERONA (Italie)	39	8 296	49,00 %	7 140			28 600	1 990	152
A. Filiales non reprises au paragraphe 1 :									
a) Filiales françaises (ensemble)									
b) Filiales étrangères (ensemble)									
B. Participations non reprises au paragraphe 1 :									
a) Dans les sociétés françaises (ensemble)									
TOTAL	6 823	72 235	/	103 011	7 108	0	227 299	31 053	20 661